

La FNCC. Une  
fédération qui  
vous sera  
utile et à  
laquelle  
vous serez  
utile



# Culture à vif

Le billet hebdomadaire de la FNCC

du 2 au 6 octobre 2017 / N° 131

## ACTUALITÉS

### TERRITOIRES



\* **AMRF. Pour une loi en faveur des communes et de la ruralité.** Réunis en congrès le 1er octobre à Poullan-sur-Mer (Finistère), les maires ruraux ont adopté *une motion* demandant une loi spécifique pour leurs territoires : « *Nos campagnes sont dynamiques, vivantes, solidaires et inventives. Nous avons besoin en début de quinquennat d'ingénierie réelle, d'une véritable*

*simplification des procédures pour que des projets puissent voir le jour : éducation, santé, eau, assainissement, urbanisme et droit des sols, habitat, téléphonie, voirie, logement locatif, mobilité, culture... »*



\* **Les régions quittent la Conférence nationale des territoires.** Lors de leur 13e Congrès à Orléans le 28 septembre 2017, les Régions ont annoncé qu'elles se retireraient de la Conférence nationale des territoires pour protester contre la décision du Gouvernement de supprimer 450M€ de crédits, abondés par un reversement d'une part de la TVA voté par le Parlement l'année dernière. « *Comment entrer en discussion sur des sujets importants si l'on n'a pas d'abord la*

*confiance ? »* s'est interrogé Philippe Richert, président de Régions de France, qui devrait prochainement céder sa place à Renaud Muselier (PACA). *Sur le site de Régions de France.*



\* **Bouches-du-Rhône : vers la fusion du département et de la Métropole ?** Les élu-e-s des Bouches-du-Rhône sont réticents face au projet de fusion du département avec Aix-Marseille Provence Métropole qu'envisage le Gouvernement. A l'issue du 3e Forum des maires de Provence qui s'est tenu le 27 septembre, « *les élus locaux des Bouches-du-Rhône demandent, d'une seule*

*et même voix, à être associés aux décisions gouvernementales concernant l'avenir du département et des intercommunalités, notamment dans le cadre de la fusion évoquée entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département »*, lit-on sur *le site du département.* (Source : *la Gazette des Communes*)



\* **Saône-et-Loire : aides du département pour 376 projets.** Ces projets seront soutenus pour 54M€ en investissement. Les taux d'intervention du département seront de 18%, en passant l'enveloppe de 5M€ à 6,3M€. L'essentiel des projets de nature culturelle concerne la restauration d'églises : à Baron, Burgy, Clessé, Colombier-en-Brionnais, Chiddes, Cuisery, Dracu-lès-Couches, Givry, Bussières... A noter également, la création d'un centre d'interprétation archéologique à Chassey-le-Camp. *Liste des projets aidés.*

## RENCONTRE CO-ORGANISÉE

### RÉFORME TERRITORIALE EN PRATIQUE : NOUVELLES SOLIDARITÉS DE TERRITOIRE - ACTE 2

**Vendredi 17 novembre 2017**  
**Cinéma Le Pagnol - Aubagne**  
Accueil à partir de 10h00

Deuxième volet de la journée professionnelle, qui s'est tenue à Martigues le 24 avril 2017.

*Consulter le programme en ligne*

Rencontre professionnelle co-organisée par la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC), France Urbaine, l'Association des Bibliothécaires de France (ABF Paca), la Fédération interrégionale du Livre et de la Lecture (Fill), la Ville d'Aubagne, la Métropole Aix-Marseille Provence et l'Agence régionale du Livre (ARL Paca).

Journée organisée dans le cadre de la manifestation métropolitaine La Lecture par Nature 2017 (Aix-Marseille Provence Métropole) en partenariat avec le Festival Grains de Sel (Ville d'Aubagne).



\* **Cantal, le Patrimoine rural non protégé (PRNP).** Alors que l'Etat s'engage pour le patrimoine classé ou inscrit, les départements ont pris la mesure de l'importance du patrimoine non protégé, notamment des églises. Le Conseil départemental du Cantal propose ainsi des "Aides à la conservation et restauration du patrimoine non protégé au titre des Monuments Historiques" et tout particulièrement pour les édifices culturels, dont les communes et EPCI peuvent être bénéficiaires. La subvention la plus importante (30%, plafonnés 15 000€) concerne les travaux sur les églises et chapelles publiques. *Consulter le PRNP du Cantal.*

\* **Vers un regroupement des élections locales ?** Cela n'a encore rien d'officiel, mais l'hypothèse suscite déjà des commentaires, dont ceux du *Monde* (2/10). Organiser simultanément les élections municipales, départementales et régionales pourrait favoriser la participation. Cela aurait notamment pour conséquence de déporter d'un an, en 2021, les élections municipales.

## PLF CULTURE 2018



\* **La "ligne 2022".** La *Lettre de mission* du Premier ministre à la ministre de la Culture lui enjoint de conduire son action dans le respect de la dynamique de modernisation de l'Etat et des politiques publiques dans le cadre de la démarche "Action publique 2022". A cet effet, le ministère engagera dès 2018 des réformes structurelles avec l'appui du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, le SGMAP, pour « *simplifier les organisations, libérer les énergies et faire en sorte que le ministère ait vraiment les moyens d'accompagner les projets dans tous les territoires,*

*au service de tous les publics* ». *Le PLF Culture 2018.*

\* **Les textes financiers, outils de transformation de l'action publique.** Lors du Conseil des ministres du 27 septembre, les ministres des Solidarités et de la santé, de l'Economie et des finances et de l'Action et des comptes publics ont présenté une communication sur la stratégie de transformation des politiques publiques : « *Les textes financiers accélèrent la transformation de l'action publique. C'est le sens du chantier de réflexion sur le service public et sur l'évolution des missions qui sera conduit dans le cadre d'Action publique 2022.* » *Compte-rendu du Conseil des ministres.*

## Parmi les mesures du Budget Culture 2018

### Education artistique et culturelle

\* **La priorité de l'EAC.** Alors qu'auparavant, les crédits de l'éducation artistique et culturelle (EAC) étaient portés par les différentes directions du ministère, le budget 2018 en transfère une part (15M€ de mesures nouvelles) vers le secrétariat général. « *Ce regroupement des moyens traduit la volonté du ministère d'assurer un pilotage plus cohérent des crédits de façon à obtenir des effets de levier plus forts. La gestion sera simplifiée pour se faire au plus près du terrain, dans les DRAC, afin de répondre le plus finement possible aux besoins, en lien avec les rectorats et les collectivités territoriales.* » Montant total des crédits pour l'EAC : 114M€ (+47%).

\* **Les actions pour l'EAC.** 46M€ seront alloués à la pratique artistique à l'école et hors l'école, avec un accroissement des moyens des conservatoires territoriaux. 18M€ seront dédiés à la lecture publique des jeunes, notamment pour développer des conventions Territoires/lecture avec les collectivités locales. Des partenariats avec les collectivités (19,5M€) faciliteront la mobilité des artistes et des œuvres, le développement de résidences d'artistes « *en faveur des enfants les plus éloignés de la culture* » et vers la plus petite enfance. Enfin, les contrats locaux ou territoriaux d'éducation artistique et culturelle (CLEA/CTEA) seront généralisés sur tout le territoire et toutes les conventions avec les acteurs du champ culturel obligeront à tisser des partenariats avec des établissements scolaires.

### Bibliothèques

\* **Ouvrir mieux les bibliothèques.** Le budget 2018 confirme le maintien des moyens du concours particulier de la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour les bibliothèques municipales, soit 80,4M€ du ministère de l'Intérieur mais gérés par les DRAC. A

Rencontre gratuite, mais inscription obligatoire (nombre de places limité)

*Inscription en ligne*

Contact : Aurélie Giordano - aurelie.giordano@livre-paca.org - 04 42 91 65 21

## PUBLICATION DE LA FNCC

### AU SOMMAIRE DE LA LETTRE D'ECHANGES N °155 DE SEPTEMBRE 2017



### Editorial

« *Nous devons faire de la politique !* » Deborah Münzer, présidente de la FNCC (*en lecture libre*)

### Dossier

1. Retour sur les Journées d'Avignon de la FNCC : paroles d'élu-e-s (*en lecture libre*)

### Actualités

2. A propos des emplois aidés culturels (*en lecture libre*)  
3. *Soft power* : la France au sommet

### Echos des collectivités adhérentes

4. Vincent Chauvet, maire d'Autun

l'origine dédiés à la construction ou à l'agrandissement des bibliothèques, ces crédits seront mobilisés « *en faveur des projets les plus significatifs d'investissements ou d'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques* ». Autre perspective : la mission Orsenna doit faire ses préconisations pour faire des bibliothèques des « *maisons du service public culturel* ». Un débat public national est prévu au printemps 2018.



\* **Une cartographie des données d'activité des bibliothèques publiques** est consultable sur le [site de l'Observatoire de la lecture publique](#). Y figurent également les premières dates du tour de France de la Mission Orsenna, dans un premier temps consacrées aux grandes villes : Brest (20 septembre), Rouen (22 septembre), Bordeaux (6 octobre), Tours (16 octobre), Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (19 octobre), Toulouse (23 octobre), Marseille (6 novembre), Nice (7 novembre). La mission s'attachera par la suite à se rendre aussi dans les zones rurales et périurbaines.

### Ciné-club

\* **Promouvoir les ciné-clubs, une mesure inédite.** "Ciné-lycée" avait été inauguré en 2010 : une plateforme de 200 grands films classiques pour lesquels l'Etat prenait en charge les droits de diffusion. Le dispositif n'a eu que peu de succès. Aujourd'hui, le ministère aborde cette problématique autrement, via un partenariat avec l'association du service civique en France Unis-Cité et l'étend aux collèges : « *En 2017-2018, un millier de "volontaires cinéma et citoyenneté", seront mobilisés sur l'ensemble du territoire pour proposer aux élèves d'assister, dans les établissements scolaires, à la projection d'œuvres cinématographiques de qualité et animer des débats autour de la diffusion de ces œuvres.* »

### Patrimoine

\* **Chantiers bénévoles dans les monuments historiques.** Des moyens supplémentaires seront alloués aux opérations type "Rempart" (Réhabilitation et entretien des monuments et du patrimoine artistique), afin de « *développer la participation directe des jeunes à la préservation du patrimoine, de favoriser leur sensibilisation et de les préparer à un exercice de citoyenneté* ».

### Dans les territoires

\* **Resserrement du lien avec les collectivités.** Plusieurs mesures : hausse de +6% des crédits des DRAC (860M€), au bénéfice des collectivités, des associations et des citoyens ; « *fonds incitatif et partenarial* » (15M€) réservé aux collectivités à faibles ressources, notamment pour la revitalisation des centres-bourgs ; participation de l'Etat jusqu'à 80% du coût des opérations patrimoniales pour les petites communes, qui, en effet, « *concentrent la majorité des monuments historiques* » (une mesure depuis longtemps réclamée par l'AMRF). Enfin, le ministère souhaite de nouvelles formes de contractualisation avec les collectivités, plus souples, plus ajustées aux spécificités des territoires. Cette contractualisation s'incarnera aussi par des "contrats de filière" (musique, livre, arts visuels...).

## DOTATIONS DES AUTRES MINISTÈRES

\* **Perdants et gagnants.** Si le budget du ministère croît de +0,4% (cf. *Culture à Vif* n° 130), d'autres bénéficieront de crédits en plus forte hausse : la Défense (+1,8Mds€, pour 34,2Mds€ au total), l'Education nationale (+1,3Mds€, pour 51,3Mds€), l'Ecologie (+600M€, pour 10,4Mds€) et la Justice (+1Mds€). En revanche, le ministère du Travail perd 9% de ses crédits et celui de la Cohésion des territoires, qui a aussi en charge le logement, 18% en deux ans. (Sources : *le Monde* du 27/09)

\* **Baisse des crédits pour la politique de la Ville.** Un *décret*, paru le 20 juillet, détaille les modalités d'une réduction de 11% des crédits aux contrats de ville. Concernant le volet culturel, qui relève de la mission "Administration générale et territoriale de l'Etat", cette réduction sera de 4M€ en autorisations d'engagement et de 4,9M€ en crédits de paiement pour le programme 232 "Vie politique, culturelle et associative".

## EMPLOIS AIDÉS

\* **AMRF et contrats aidés : pour une approche réaliste de la situation des communes.** Une deuxième *motion* de l'AMRF porte sur le gel des contrats aidés. Elle souligne que, pour les associations, « *leur rôle essentiel dans le monde rural doit être reconnu et*

5. Christiane Mathos, conseillère municipale déléguée aux Cultures partagées de Montceau-les-Mines

### Analyses

6. La salle de cinéma de l'avenir  
7. Culture et assignations de genre : le coût de la transgression

*A consulter en lecture libre ici.*

A lire en intégralité dans l'espace adhérent-e-s du site <http://www.fncc.fr/>

## AGENDA DE LA FNCC

### Semaine en cours

**Vendredi 6 octobre 2017 à Paris :**  
Rencontre de Déborah Münzer et Marc Brunet, membre du Bureau de la FNCC, avec José Wheelock, Président de la coopération d'arts CEIBO et lauréat nicaraguayen 2017 du prix franco-allemand des droits de l'Homme (organisé par l'Ambassade de France au Nicaragua).

### Semaines à venir

**Jeudi 9 et vendredi 10 novembre 2017 à Paris :**  
**Journées d'études intitulées :**  
« *La valeur atteint-elle le nombre des années ?* » *organisées par l'Association Bibliopat.*  
Jeudi 9 novembre, **Jean-Philippe Lefèvre**, vice-président de la FNCC intervient à la table ronde : "Avons-nous les mêmes valeurs ? Trois approches différentes"

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA FNCC

**Jeudi 12 octobre 2017 :**  
► 10h30 : Réunion du Conseil



*facilité », alors qu'elles vont être « largement pénalisées dans tous les domaines ». Sans contester de possibles abus et en se félicitant que « les communes rurales soient parmi les collectivités prioritaires pour à nouveau disposer de financement », l'AMRF rappelle que « sans l'implication des communes, nombre de nos concitoyens seraient aujourd'hui au bord du chemin. Cet engagement au profit de l'intérêt général doit être reconnu et soutenu par l'Etat. »*

\* **Question du député d'Indre-et-Loire.** Philippe Chalumeau (LREM) observe que le Gouvernement ne cible pas dans ses priorités les emplois aidés culturels dans ses priorités. « Ainsi, certaines associations culturelles risquent d'être menacées dans la poursuite de leurs actions. Il s'agit de la consolidation d'emplois structurants de gestion d'animation et de médiation dont le bénévolat à lui seul ne suffit pas de créer les conditions. » Le député demande à la ministre du Travail « des éclaircissements, de manière à pouvoir apporter une réponse lisible aux nombreuses sollicitations des acteurs de la vie associative » (question du 3/10).

\* **L'emploi aidé dans les structures musicales.** Sept associations représentant les structures musicales ont réalisé une enquête sur les contrats aidés auprès de leurs 423 structures adhérentes : 114 emplois sont concernés en 2016 et/ou 2017. Les équipes artistiques indépendantes sont les plus dépendantes de l'emploi aidé, donc les plus fragiles. Les conclusions de l'enquête montrent que 61% des emplois aidés sont convertis en CDI et qu'ils sont « la condition pour faire vivre et développer durablement les projets artistiques ». Ces structures « souhaitent travailler avec le ministère de la Culture pour rechercher des solutions à l'emploi pérenne dans le secteur culturel non marchand ». *Lire le communiqué.*

## PATRIMOINE

**Patrimoine en péril.** Le président de la République a confié à l'animateur de France 2 Stéphane Bern le recensement des biens historiques en péril en France. « La situation est gravissime. Notre pays possède des milliers de châteaux et sites en très mauvais état. Ma mission consiste d'abord à les recenser et à apprécier la gravité de chaque situation. Je pense établir une liste de 1 500 cas urgents et 1 000 autres cas à régler vite. »

## ARCHIVES



**Des états généraux pour les archives !** L'Association Rn2A (Réseau national d'action des archivistes) organise des "états généraux" les 12 et 13 octobre à Clermont-Ferrand, afin de réinterroger le rôle des archives. Parmi les ateliers, "Archives, double mission et maillage territorial", "Quelles coopérations entre archivistes et généalogistes à l'ère du numérique ?", "Faciliter l'accès aux archives : un observatoire ?" Ces journées seront l'occasion d'une présentation de l'exposition "140 ans d'AGE" (Associations générales des étudiantes). Pour s'inscrire : [contact@rn2a.fr](mailto:contact@rn2a.fr)

## SPECTACLE VIVANT

**Les 70 ans des Centres dramatiques nationaux (CDN).** « Chaque CDN est une histoire singulière. On invente des prototypes. Or tout cela est fragilisé aujourd'hui », s'inquiète Renaud Herbin, directeur du TJP de Strasbourg. « J'en ai marre de nous entendre comparés à des charges notariales ou de nous voir traités d'élitistes », s'agace pour sa part Jean Boillot, directeur du Nest, à Thionville (extraits de l'article "A Colmar, les enfants de la décentralisation dans le doute", *le Monde* du 3 octobre).

## ENSEIGNEMENT MUSICAL ET NUMÉRIQUE



**Une école de musique connectée à Saint-Etienne.** Marie-Aline Bayon, directrice de l'école de musique de Solaure, témoigne : « Je me suis rendue compte que le numérique n'était pas assez développé au sein des écoles de musique. » Après enquête auprès de professeurs et directeurs de conservatoire, elle expérimente un enseignement intégrant de nombreux outils numériques. *Lire l'article sur Zoom d'ici.*

d'Administration de la FNCC à l'Hôtel de Ville de NOGENT-SUR-MARNE.

► 14h30 : Séminaire des adhérents de la FNCC sur le thème : « **Les élu-e-s à la Culture doivent faire de la politique !** » à A la Scène Watteau - Place du Théâtre - NOGENT-SUR-MARNE.  
[Informations et inscriptions. *Le bulletin de participation pour vous inscrire au séminaire.*

## LA FNCC DANS LA PRESSE

*En vue, un ouvrage sur la culture dans les métropoles - France Urbaine Magazine - juillet/ septembre 2017*

*Les bibliothèques du XXIe siècle, perspectives et réalités - La Scène - 26 septembre 2017*

*Françoise Nyssen : ses dossiers de l'automne - La Scène - septembre/ novembre 2017*

## LA FNCC SUR LE WEB

Suivez l'actualité de La FNCC sur le Web



A lire aussi : la Lettre d'Echanges mensuelle de la FNCC  
[WWW.FNCC.FR](http://WWW.FNCC.FR)

**Pour adhérer télécharger le bulletin d'adhésion: [ici](#) >**  
[contact@fncc.fr](mailto:contact@fncc.fr) : 04-77-41-78-71

## SÉCURITÉ

**Facturation de l'Etat pour la sécurité : la roulette russe.** Dans une tribune parue dans *le Monde*, fin septembre, Jack Lang s'élève contre le fait que, « dans le contexte d'état d'urgence, cette facturation s'étend progressivement à de plus en plus de manifestations culturelles et de festivals de musiques actuelles. En plus de poser de sérieuses questions sur le rôle de l'Etat et la place de la culture dans notre pays, cette pratique, en prenant de l'ampleur, est devenue une source d'instabilité économique et juridique pour ceux qui font vibrer le public français. [...] Ce "prestataire" atypique, service déconcentré de l'Etat, est à la fois juge et partie. » [Lire la tribune.](#)

## UNION EUROPÉENNE



**Appel à coopération pour l'Année européenne du patrimoine culturel 2018.** La Commission européenne a ouvert un appel à propositions en vue de financer des projets de coopération transnationale. Les projets devront débuter entre janvier et septembre 2018 et dureront au maximum 24 mois. Cet appel (date de dépôt : le 22 novembre), qui s'adresse aux acteurs culturels publics ou privés à but non lucratif, a notamment pour objectif de contribuer à la place du patrimoine dans le renforcement du sentiment d'appartenance à un espace commun européen. Pour plus d'information, [Relais Culture Europe.](#)